Certifié conforme à l'original

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES

Édition Chronologique n° 14 du 30 mars 2017

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

relatif à la régie et aux sous-régies de recettes et d'avances instituées auprès du service historique de la défense.

Du *20 mars 2017*

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

ARRÊTÉ relatif à la régie et aux sous-régies de recettes et d'avances instituées auprès du service historique de la défense.

Du 20 mars 2017

NOR D E F F 1 7 0 8 8 8 9 A

Texte abrogé :

A compter du 26 mars 2017 : Arrêté du 16 décembre 2014 (JO n° 296 du 23 décembe 2014, texte n° 43 ; signalé au BOC 1/2015 ; BOEM 310.6.1) modifié.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 310.6.1

Référence de publication : JO n° 72 du 25 mars 2017, texte n° 21 ; signalé au BOC n° 14/2017.

JO n° 72 du 25 mars 2017, texte n° 21